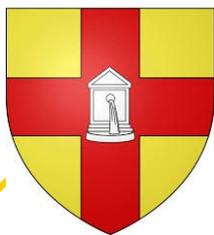


# La Petite Source de Milhac



Sainte-Croix-de-Quintillargues

Février 2022

N°2

## NOUVEAU DANS LE VILLAGE

Ouverture de la Boulangerie-Pâtisserie sur la Place de l'Eglise. Bienvenue à ce nouveau commerce, pour le plaisir de nos papilles ! *Miam*



Communauté de Communes  
du Grand Pic St Loup

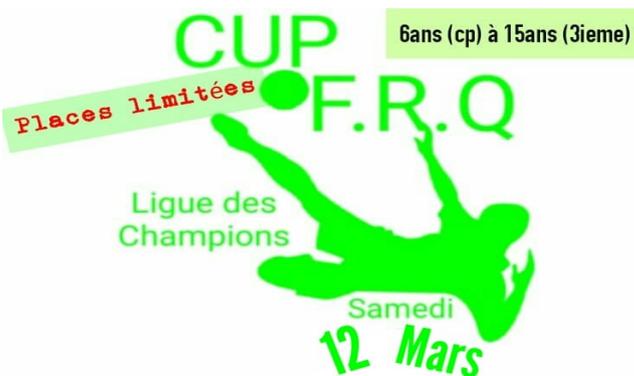
## LE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020 EST EN LIGNE

Le rapport d'activités 2020 de la Communauté de communes est paru. Il dresse le bilan des actions des élus et des services de la collectivité.

Il retrace les avancées de l'année dans tous les **champs de compétences de la Communauté de communes** : vie politique, aménagement du territoire, économie, infrastructures, services de proximité ou identité du territoire... L'ensemble est étayé par des éléments chiffrés.

Télécharger le [rapport d'activités 2020](https://grandpicsaintloup.fr/actualite/le-rapport-dactivites-2020)  
[https://grandpicsaintloup.fr/actualite/le-rapport-dactivites-2020-](https://grandpicsaintloup.fr/actualite/le-rapport-dactivites-2020)

## LE FOYER RURAL ORGANISE SON TOURNOI DE FOOT



### Mini tournoi de foot

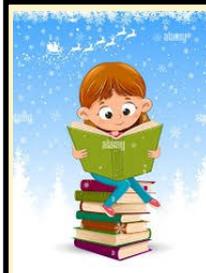
"3 créneaux horaires selon l'âge"

- \* 6/8 ans rdv de 10h15 à 12h15
- \* 8/11 ans rdv de 12h45 à 14h45
- \* 11/15ans rdv de 14h50 à 17h10

## BIBLIOTHÈQUE



La bibliothèque sera fermée  
du 25 février au 5 mars.



# ÉLECTIONS 2022 : PENSEZ À VOUS INSCRIRE

## SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter à **Sainte-Croix-de-Quintillargues** à l'élection présidentielle et aux élections législatives de 2022, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Pour vérifier si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales de Ste Croix de Quintillargues ou pour chercher son numéro national d'électeur (pour établir une procuration) :

<https://www.service-public.fr/particuliers/papiers-citoyennete/Elections>

Choisir : vérifier son inscription et son bureau de vote.

Il faudra indiquer vos nom, prénoms et date de naissance.



### Quels sont les délais pour s'inscrire ? Où faire la demande ?

Pour pouvoir voter aux élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022, les demandes d'inscription sur les listes électorales devront être déposées **au plus tard le mercredi 02 mars 2022** (pour les démarches en ligne) ou le **vendredi 04 mars 2022** (pour les dossiers envoyés par courrier ou déposés en Mairie).

- ◆ Soit en mairie, en se présentant aux jours et heures d'ouverture habituels.
- ◆ Soit en se connectant sur le site internet [service-public.fr](https://www.service-public.fr)
- ◆ Soit en envoyant le formulaire et les pièces par courrier à la Mairie

Pour les élections législatives **des 12 et 19 juin 2022**, les demandes d'inscription devront être déposées **au plus tard le mercredi 04 mai 2022** (pour les démarches en ligne) ou le **vendredi 06 mai 2022** (pour les dossiers envoyés par courrier ou déposés en Mairie).

### Pièces à fournir

- Un titre d'identité en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans (carte nationale d'identité recto-verso ou passeport)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois sur lequel figure vos nom et prénom (facture d'eau ou d'électricité, quittance de loyer, avis d'imposition...).

## PROCURATIONS

**Nouveau** : Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, un électeur (mandant) inscrit dans une commune peut donner procuration à un électeur (mandataire) inscrit dans une autre commune. Le mandataire doit alors se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

⇒ **une seule procuration établie en France possible**

Pour établir une procuration, vous devrez être en possession de votre numéro national d'électeur et de celui de votre mandataire. Vous trouverez ce numéro en vous rendant sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr) puis « interroger votre situation électorale ».

Vous avez la possibilité d'établir une procuration :

- En ligne avec le téléservice Maprocuration
- En complétant le formulaire disponible sur internet (Cerfa 14952\*03) et l'imprimer
- En complétant le formulaire (Cerfa 12668\*03) disponible dans une gendarmerie ou un commissariat de police

Dans tous les cas, vous devrez vous rendre physiquement (seulement le mandant) dans une gendarmerie ou un commissariat de police pour faire valider votre identité (présenter carte d'identité ou passeport).



## Refonte des Cartes Electorales

En vue des prochaines élections, une refonte générale des cartes électorales va avoir lieu. Les cartes électorales seront distribuées fin mars 2022.

Si vous avez déménagé dans la commune ou changé de nom vous devez le signaler à la Mairie en fournissant une copie de votre pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile.

## NEWSLETTER

Pour recevoir le prochain bulletin mensuel par mail, envoyez-nous simplement votre demande à l'adresse suivante : [communication.stecroixquint@gmail.com](mailto:communication.stecroixquint@gmail.com)